ACCREDITATION 2020 - 2024
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE-OPTION A
Année universitaire 2020 / 2021

1ère année LICENCE
Intitulé de la mention : DROIT ACCES SANTE
Intitulé du parcours type (si existant) : DROIT

UVSQ université PARIS-SACLAY

Composante :	DSP
Adopté par le conseil de composante le :	01/06/2020
Adopté par le CFVU en date du :	14/09/2020
Régime d'inscription (FI - FA - FC) :	FI+FA+FC

Le critère du passage de l'option A (rentrée dans des conditions normales) à l'option B (rentrée hybride) tient à la possibilité ou non de réunir les étudiants afin de dispenser les cours dans des conditions normales et de leur faire passer les examens à la Faculté selon les modalités habituelles.

Option A en cas de rentrée dans des conditions normales permettant de réunir tous les étudiants

Si les conditions sanitaires permettent de réunir les étudiants dans des conditions habituelles, le tableau des modalités de contrôle des connaissances non dérogatoires s'applique :

-le contrôle continu des matières avec travaux dirigés compte pour 50% de la note finale et les 50% restant sont constitués par un examen en présence des étudiants.
-les matières sans travaux dirigés voient l'application des règles relatives aux examens propres à chaque matière, en présence des étudiants.

MC2C spécifiques relatives à l'inscription en AJAC. Cette inscription est soumise à autorisation du jury qui statuera sur les dossiers d'étudiants ayant au moins validé les matières à TD du semestre ajourné. Pour les étudiants inscrits en contrôle terminal le poids de l'épreuve est de 100%. Tous les blocs doivent être validés, à l'exception du bloc linguistique qui se compense avec les autres blocs si la moyenne au semestre est acquise. les dates des secondes chances seront précisées ainsi que la forme prise par ces dernières après les résultats de la première session. Les UE libres ne comptent pas dans le calcul des ECTS et ne peuvent être prise qu'une seule fois au cours de la licence

code (1)	Bloc annualisé (A) ou semestralisé (S) (2)	Intitulé	Intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom responsable	cocher si reponsables extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires						ECTS = coefficient	Modalités de contrôle des connaissances et compétences									
							Présentiel				Distanciel			1ère session						2ème chance			
														Type de contrôle (4)						Type de contrôle			
														Contrôle continu		Examen terminal		TP		2nd session		Autres	
							CM	TD	TP	Total présentiel	Nbre d'heures	Total horaire		%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
	S1	BCC disciplinaire fondamentale [Droit]		1 option à choisir			150	54		204		204	21										
	S1	Introduction générale au droit	general introduction to law	Obligatoire	Sandrine Clavel , Anais Skoplinsky		30	18		48	0	48	6	50%	Ecrit	50%	Ecrit						
	S1	Droit constitutionnel 1	constitutional law 1	obligatoire			30	18		48	0	48	6	50%	Ecrit	50%	ecrit						
	S1	Histoire du Droit 1	History of Law 1	obligatoire	Sophie Petit renaud / Claire Bougle		30	18		48	0	48	6	50%	Ecrit	50%	ecrit						
	S1	Institutions administratives et judiciaires		obligatoire	Vincent Vigneau / Bruno Mathieu		30			30	0	30	3			100%	Ecrit						
	S1	BCC linguistique 1 (1 langue au choix)						20		20	0	20	2										
	S1	Anglais ECRIT	English	optionnel				20		20	0	20	1	50%	Ecrit	50%	Ecrit						
	S1	Anglais oral	English	optionnel									1	50%	oral	50%	oral						
	S1	Espagnol oral	Spanish	optionnel									1	50%	oral	50%	oral						
	x1	Espagnol ecrit	Spanish	optionnel				20		20	0	20	1	50%	Ecrit	50%	Ecrit						
	S1	**BCC disciplinaire complémentaire d'appui**					70			70	0	70	5										
	S1	Introduction à la Science politique	introduction to political science	obligatoire	Jacques de Maillard / Xavier Crettiez		30			30	0	30	3			100%	Ecrit						
AU CHOIX	S1	Histoire politique de la France	political history of France	optionnel	C.Petitjean		20			20	0	20	2			100%	Ecrit						
	S1	Grands enjeux économiques et sociaux	Major economics and social issues	optionnel	Weckert Elina		20			20	0	20	2			100%	Ecrit						
		à déterminer									80		10										
	S2	BCC disciplinaire 2 : approfondissement					120	54		174		174	21										
	S2	Droit civil : droit des personnes et de la famille	civil Law : family law	Obligatoire			30	18		48	0	48	6	50%	Ecrit	50%	Ecrit						
	S2	Droit constitutionnel 2	constitutional law 2	obligatoire	JB Duclercq		30	18		48	0	48	6	50%	Ecrit	50%	ecrit						
	S2	Histoire du Droit 2	History of Law 2	obligatoire	Sophie Petit Renaud / Franck Monnier		30	18		48	0	48	6	50%	Ecrit	50%	ecrit						
	S2	Institutions internationales et européennes	international and european institutions	obligatoire			30			30	0	30	3			100%	Ecrit						
	S2	**BCC disciplinaire complémentaire d'appui**					60			60	0	60	6										
	S2	Idées politiques	political ideas				30						3										
AU CHOIX	S2	Culture juridique : Arts et littérature	legal culture : arts and literature	optionnel			20			20	0	20	3			100%	Ecrit						
	S2	Géopolitique	geopolitics	optionnel			20			20	0	20	3			100%	Ecrit						
	S2	droit et politique aux US	law and politics in the US	optionnel			20			20		20	3			100%	Ecrit						
	S2	BCC linguistique 2 : approfondissement [1 langue au choix]						20		20	0	20	2										
	S2	Anglais ecrit	English	optionnel				20		20	0	20	1	50%	Ecrit	50%	Ecrit						
	S2	Anglais oral	English	optionnel									1	50%	oral	50%	oral						
	S2	Espagnol oral	spanish	optionnel									1	50%	oral	50%	oral						
	S2	Espagnol ecrit	Spanish	optionnel				20		20	0	20	1	50%	Ecrit	50%	Ecrit						
	S2	BCC d'ouverture (une fois par licence)					14	20		34	0	34	3										
TAPS	S1 ou S2	Sport	sport	optionnel				20		20	0	20	3										
TCPA	S1 ou S2	Pratiques artistiques	Culture and arts	optionnel									3										
TEVA	S1 ou S2	Engagement et vie associative	commitment and community life	optionnel			8			8	6	14	3	70%	oral +Rapport d'activité	30%	QCM+ CROCQ			100	QCM+ CROCQ		
		Total heures maquette					330	148		478			67										
												Total heures étudiants	488										

(1) Code : les éléments pédagogiques seront codifiés de manière libre (jusqu'à 8 caractères possibles) sauf les UE libres .
UE libres :
UE Engagement et vie associative (EVA) : TEVA
UE Handicap et société (HS) : THS
UE Théorie et pratique des activités physiques et sportives (APS) : TAPS
UE Culture - pratiques artistiques (CPA) : TCPA

Les UE libres doivent apparaître obligatoirement chaque année . Une UE libre pourra être suivie une seule fois dans le cycle Licence. Dans la mesure du possible, l'UE libre donnera lieu à des ECTS comptant pour l'obtention du diplôme ; à défaut, elle donnera lieu àdes ECTS supplémentaires.

(2) Préciser si le bloc de compétence se déroule sur l'année ou sur un semestre uniquement.
Pour rappel, en Licence :
Discipline majeure et disciplines complémentaires d'appui : 130 à 150 ECTS
Matières transversales (méthodologie, culture numérique, expression écrite et orale, interculturalité), linguistiques et informationnelles : 20 à 24 ECTS
PPEI (Projet personnel d'études et d'insertion) y compris connaissance de l'entreprise : 6 à 10 ECTS
UE d'ouverture sur enjeux et interfaces, options ou accompagnement/mise à niveau/entrainement hors dispositifs OUI SI, Projet/Travail encadré : 4 à 20 ECTS

(3) Type d'épreuve : si une évaluation comprend plusieurs types d'épreuve, le poids de chaque épreuve dans le calcul de la note devra être communi qué.

(4) Type de contrôle : pour un contrôle continu intégral, compléter la colonne "colonne continu" et indiquer 100%

(5) Nombre d'ECTS au semestre : le total des ECTS au semestre ou à l'année peut varier et peut ne pas correspondre, respectivement, à 30 ou à 60 ECTS.

REMARQUE :
- Les dispositions particulières à la formation font l'objet d'un court texte situé au-dessus du tableau.

ACCREDITATION 2020 - 2024
MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE-OPTION B
Année universitaire 2020 / 2021

1ère année LICENCE
Intitulé de la mention : DROIT ACCES SANTE
Intitulé du parcours type (si existant) : DROIT

UVSQ université PARIS-SACLAY

Composante :	DSP
Adopté par le conseil de composante le :	01/06/2020
Adopté par le CFVU en date du :	14/09/2020
Régime d'inscription (FI - FA - FC) :	FI+FA+FC

Le critère du passage de l'option A (rentrée dans des conditions normales) à l'option B (rentrée hybride) tient à la possibilité ou non de réunir les étudiants afin de dispenser les cours dans des conditions normales et de leur faire passer les examens à la Faculté selon les modalités habituelles.

Option B applicable si les conditions sanitaires imposent une rentrée hybride ne permettant pas le regroupement des étudiants dans des conditions normales
Dans cette option les conditions d'enseignement "hybrides" et d'évaluation des connaissances tiennent compte de l'impossibilité de réunir les étudiants dans des conditions normales.

Les matières avec des travaux dirigés sont évaluées en contrôle continu à 100%.

Les examens dans les matières sans travaux dirigés sont tenus en présence des étudiants si les conditions sanitaires le permettent et sont soumis aux mêmes conditions que pour l'option A applicable en cas de rentrée dans des conditions habituelles.

Si toutefois les regroupements physiques étaient rendus impossibles au regard des conditions sanitaires, les examens seront organisés à distance selon des modalités d'examen harmonisées. Tous les examens dureront une heure pour toutes les matières.

Il faut noter que le déroulement des cours et des travaux dirigés tiendra compte d'une préparation des étudiants a maxima pour l'option A - c'est-à-dire avec des épreuves plus longues, généralement de trois heures et des types d'exercices plus complexes. Les étudiants, en cas passage à des examens à distance d'une durée plus courte avec des exercices adaptés à cette durée réduite, y seront a fortiori parfaitement préparés également.

MC2C spécifiques relatives à l'inscription en AJAC. Cette inscription est soumise à autorisation du jury qui statuera sur les dossiers d'étudiants ayant au moins validé les matières à TD du semestre ajourné. Pour les étudiants inscrits en contrôle terminal le poids de l'épreuve est de 100%. Tous les blocs doivent être validés, à l'exception du bloc linguistique qui se compense avec les autres blocs si la moyenne au semestre est acquise. les dates des secondes chances seront précisées ainsi que la forme prise par ces dernières après les résultats de la première session. Les UE libres ne comptent pas dans le calcul des ECTS et ne peuvent être prise qu'une seule fois au cours de la licence

code (1)	Bloc annualisé (A) ou semestralisé (S) (2)	Intitulé	Intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom responsable	cocher si reponsables extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires						ECTS = coefficient	Modalités de contrôle des connaissances et compétences									
							Présentiel				Distanciel			1ère session						2ème chance			
														Type de contrôle (4)						Type de contrôle			
														Contrôle continu		Examen terminal		TP		2nd session		Autres	
							CM	TD	TP	Total présentiel	Nbre d'heures	Total horaire		%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
	S1	BCC disciplinaire fondamentale [Droit]		1 option à choisir			150	54		204		204	21										
	S1	Introduction générale au droit	general introduction to law	Obligatoire	Sandrine Clavel , Anais Skoplinsky		30	18		48	0	48	6	100%	Ecrit								
	S1	Droit constitutionnel 1	constitutional law 1	obligatoire			30	18		48	0	48	6	100%	Ecrit								
	S1	Histoire du Droit 1	History of Law 1	obligatoire	Sophie Petit renaud / Claire Bougle		30	18		48	0	48	6	100%	Ecrit								
	S1	Institutions administratives et judiciaires		obligatoire	Vincent Vigneau / Bruno Mathieu		30			30	0	30	3			100%	Ecrit						
	S1	BCC linguistique 1 (1 langue au choix)						20		20	0	20	2										
	S1	Anglais ECRIT	English	optionnel				20		20	0	20	1	100%	Ecrit								
	S1	Anglais oral	English	optionnel									1	100%	oral								
	S1	Espagnol oral	Spanish	optionnel									1	100%	oral								
	x1	Espagnol ecrit	Spanish	optionnel				20		20	0	20	1	100%	Ecrit								
	S1	**BCC disciplinaire complémentaire d'appui**					70			70	0	70	5										
	S1	Introduction à la Science politique	introduction to political science	obligatoire	Jacques de Maillard / Xavier Crettiez		30			30	0	30	3			100%	Ecrit						
AU CHOIX	S1	Histoire politique de la France	political history of France	optionnel	C.Petitjean		20			20	0	20	2			100%	Ecrit						
	S1	Grands enjeux économiques et sociaux	Major economics and social issues	optionnel	Weckert Elina		20			20	0	20	2			100%	Ecrit						
		à déterminer									80		10										
	S2	BCC disciplinaire 2 : approfondissement					120	54		174		174	21										
	S2	Droit civil : droit des personnes et de la famille	civil Law : family law	Obligatoire			30	18		48	0	48	6	100%	Ecrit								
	S2	Droit constitutionnel 2	constitutional law 2	obligatoire	JB Duclercq		30	18		48	0	48	6	100%	Ecrit								
	S2	Histoire du Droit 2	History of Law 2	obligatoire	Sophie Petit Renaud / Franck Monnier		30	18		48	0	48	6	100%	Ecrit								
	S2	Institutions internationales et européennes	international and european institutions	obligatoire			30			30	0	30	3			100%	Ecrit						
	S2	**BCC disciplinaire complémentaire d'appui**					60			60	0	60	6										
	S2	Idées politiques	political ideas				30						3										
AU CHOIX	S2	Culture juridique : Arts et littérature	legal culture : arts and literature	optionnel			20			20	0	20	3			100%	Ecrit						
	S2	Géopolitique	geopolitics	optionnel			20			20	0	20	3			100%	Ecrit						
	S2	droit et politique aux US	law and politics in the US	optionnel			20			20		20	3			100%	Ecrit						
	S2	BCC linguistique 2 : approfondissement [1 langue au choix]						20		20	0	20	2										
	S2	Anglais ecrit	English	optionnel				20		20	0	20	1	100%	Ecrit								
	S2	Anglais oral	English	optionnel									1	100%	oral								
	S2	Espagnol oral	spanish	optionnel									1	100%	oral								
	S2	Espagnol ecrit	Spanish	optionnel				20		20	0	20	1	100%	Ecrit								
	S2	BCC d'ouverture (une fois par licence)					14	20		34	0	34	3										
TAPS	S1 ou S2	Sport	sport	optionnel				20		20	0	20	3										
TCPA	S1 ou S2	Pratiques artistiques	Culture and arts	optionnel									3										
TEVA	S1 ou S2	Engagement et vie associative	commitment and community life	optionnel			8			8	6	14	3	70%	oral +Rapport d'activité	30%	QCM+CROCQ			100	QCM+ CROCQ		
		Total heures maquette					330	148		478			67										
												Total heures étudiants	488										

(1) Code : les éléments pédagogiques seront codifiés de manière libre (jusqu'à 8 caractères possibles) sauf les UE libres .
UE libres :
UE Engagement et vie associative (EVA) : TEVA
UE Handicap et société (HS) : THS
UE Théorie et pratique des activités physiques et sportives (APS) : TAPS
UE Culture - pratiques artistiques (CPA) : TCPA

Les UE libres doivent apparaître obligatoirement chaque année . Une UE libre pourra être suivie une seule fois dans le cycle Licence. Dans la mesure du possible, l'UE libre donnera lieu à des ECTS comptant pour l'obtention du diplôme ; à défaut, elle donnera lieu àdes ECTS supplémentaires.

(2) Préciser si le bloc de compétence se déroule sur l'année ou sur un semestre uniquement.
Pour rappel, en Licence :
Discipline majeure et disciplines complémentaires d'appui : 130 à 150 ECTS
Matières transversales (méthodologie, culture numérique, expression écrite et orale, interculturalité), linguistiques et informationnelles : 20 à 24 ECTS
PPEI (Projet personnel d'études et d'insertion) y compris connaissance de l'entreprise : 6 à 10 ECTS
UE d'ouverture sur enjeux et interfaces, options ou accompagnement/mise à niveau/entrainement hors dispositifs OUI SI, Projet/Travail encadré : 4 à 20 ECTS

(3) Type d'épreuve : si une évaluation comprend plusieurs types d'épreuve, le poids de chaque épreuve dans le calcul de la note devra être communi qué.

(4) Type de contrôle : pour un contrôle continu intégral, compléter la colonne "colonne continu" et indiquer 100%

(5) Nombre d'ECTS au semestre : le total des ECTS au semestre ou à l'année peut varier et peut ne pas correspondre, respectivement, à 30 ou à 60 ECTS.

REMARQUE :
- Les dispositions particulières à la formation font l'objet d'un court texte situé au-dessus du tableau.